

Formation **PLONGEUR BIOLOGIE NIVEAU 2 (PB2)** de janvier à juin 2020

La Commission Environnement et Biologie du Comité Départemental des Pyrénées Atlantiques de la FFESSM propose un stage de formation en biologie sous-marine :
PLONGEUR BIOLOGIE NIVEAU 2.

Lieu :

- Pau (théorie) et Hendaye (pratique)

Programme :

- Le stage comporte 4 journées de formation théorique à Pau et un week-end incluant 4 plongées à la base fédérale d'Hendaye.

	Matin	Après-midi
Samedi 18 janvier 2020	Cours en salle à Pau (Local CSMPO) : 9h – 16h	
Samedi 14 mars 2020	Cours en salle à Pau (Local CSMPO) : 9h – 16h	
Samedi 4 avril 2020	Cours en salle à Pau (Local CSMPO) : 9h – 16h	
Samedi 6 juin 2020	Cours en salle à Pau (Local CSMPO) : 9h – 16h	
Samedi 27 juin 2020	Plongée	Plongée
Dimanche 28 juin 2020	Plongée	Plongée

- L'assiduité à la totalité des cours et des plongées est fortement recommandée pour obtenir le diplôme.

Prix :

- 210 € comprenant les cours, l'encadrement, les plongées, la carte PB2, et les repas du midi le week-end du 28/29 juin.

Conditions d'inscription:

- Stage ouvert aux plongeurs licenciés FFESSM titulaires au minimum du niveau 2 technique et de la carte PB1 « Plongeur Biologie Niveau 1 ».
- Inscription auprès de Josiane BRICOUT avec fiche de renseignements, chèque de 40€ (acompte) à l'ordre du comité départemental 64 ainsi que les photocopies demandées en pièce-jointe (licence, certificat médical, carte de niveau technique et carte PB1)

Contact pour plus d'infos :

- Josiane BRICOUT (bricoutjosiane@yahoo.fr - 06.29.56.02.94)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Inscription stage plongeur biologie niveau 2 (PB2) 2020

Renseignements :

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Tel portable :

Mail :

Niveau de plongée :

N° de licence FFESSM :

Club FFESSM et N° du club:

A fournir en pièce-jointe :

Joindre à cette fiche de renseignement, les photocopies :

- du certificat médical (datant de moins d'un an pour le week-end plongée),
- de la licence 2020 (ou 2019 dans l'attente de recevoir la licence 2020 avant le début de la formation),
- de la carte de niveau de plongeur (niveau 2 minimum)
- de la carte PB1 (Plongeur Biologie Niveau 1).

Acompte :

Pour la prise en compte de l'inscription, un chèque d'acompte de 40€ à l'ordre du comité départemental 64 est à joindre au moment de l'inscription.

Transmission :

La présente fiche de renseignements, le chèque d'acompte et les photocopies demandées sont à envoyer par courrier à l'adresse suivante :

Josiane BRICOUT
2 boulevard des Pyrénées
64000 PAU

Signature :

Je désire m'inscrire au stage N2 bio 2020.

Date :/...../..... Signature :